

Phonologie du mandinka (màndiŋkàkáŋò)
 Denis Creissels, DDL/Université Lyon 2, CNRS
 < hal-03902101 >

1. Consonnes

	labiales	dentales	palatales	velaires	laryngale
plosives non voisées	p	t	c [tɕ]	k	
plosives voisées	b	d	j [dʒ]		
fricatives	f	s			h
nasales	m	n	ñ [ɲ]	ŋ	
approximante latérale vibrante		l			
semi-voyelles	w	r	y [j]		

Par rapport au français, on doit noter l'absence de [g], [v], [z], [ʃ], [ʒ] et [ʏ], qui peut être à l'origine de difficultés pour les locuteurs du mandinka qui apprennent le français. Le mandinka n'a pas non plus le [ʁ] français, mais les locuteurs du mandinka l'identifient spontanément au [r] apico-dental qui leur est familier.

2. Voyelles

	antérieures	postérieures
fermées	i	u
moyennes	e	o
ouverte		a

La prononciation de /e/ varie entre [e] et [ɛ], et celle de /o/ varie entre [o] et [ɔ], mais il n'y a aucune opposition possible entre *e* et *ɛ* ou entre *o* et *ɔ* (comme dans *épais/épée* ou *cotte/côte* en français).

La longueur vocalique (notée en redoublant la voyelle) est très importante en mandinka, permettant par exemple de distinguer *sàrôo* 'pastèque' et *sàarôo* 'premier-né'.

Par rapport au français, outre l'absence de distinction entre voyelles mi-ouvertes et mi-fermées, on doit noter l'absence de voyelles nasales et de voyelles antérieures labialisées ([y], [ø], [œ]), susceptibles d'être à l'origine de difficultés pour les locuteurs du mandinka qui apprennent le français.

3. Structure syllabique

Contrairement au français, le mandinka ne peut pas avoir de groupes consonantiques en début de syllabe.

Les syllabes fermées par une consonne ne sont pas admises non plus, sauf s'il s'agit d'une consonne nasale qui est réalisée [ŋ] si elle est suivie de pause, et qui autrement adapte son articulation à celle de la consonne suivante. A la différence de beaucoup d'autres langues mandingues (notamment le bambara), cette coda nasale est nettement perçue comme une consonne et ne nasalise la voyelle précédente que très faiblement.

Ces contraintes très fortes sur la structure syllabique sont une source de difficulté pour les locuteurs du mandinka apprenant une langue qui n'a pas de telles contraintes, ce qui est notamment le cas du français.

4. Prosodie

Le mandinka n'a pas d'accent de mot mais possède un système tonal avec deux tons 'ponctuels', haut (noté par l'accent aigu) et bas (noté par l'accent grave), plus deux tons 'modulés' qui ne sont possibles que sur les syllabes à voyelle longue ou à coda nasale, montant (ou bas-haut, noté par le hatchek) et descendant (ou haut-bas, noté par l'accent circonflexe). Il est toutefois remarquable qu'il y a de fortes restrictions sur la distribution des tons et sur la façon dont ils peuvent se succéder dans les limites d'un mot. Par exemple, aucun mot mandinka n'a un schème tonal entièrement bas.

5. Références bibliographiques :

Creissels, Denis et Pierre Sambou. 2013. *Le mandinka : Phonologie, grammaire, textes*. Paris : Karthala.